


P rêpas *philosophie*

JEAN
LEFRANC

L'esprit des Lumières et leur destin



**PRÉPAS HEC
PRÉPAS LITTÉRAIRES
1^{er} ET 2^e CYCLES
DE PHILOSOPHIE
CONCOURS
ADMINISTRATIFS**



ARMAND COLIN

022659238

1

L'esprit des Lumières
et leur destin



8.

Dr. Hon.

5121

Collection Prépas

Série Philosophie, dirigée par Jacqueline Russ

F. BRAUNSTEIN et J.-F. PÉPIN, *L'héritage de la pensée grecque et latine.*

F. DAGOGNET, *L'essor technologique et l'idée de progrès.*

R. MISRAHI, *Les figures du moi et la question du sujet depuis la Renaissance.*

NOTE À L'USAGE DU LECTEUR

Les termes suivis d'un astérisque font l'objet
d'un développement dans les « clés et repères »

JEAN LEFRANC

L'esprit
des Lumières
et leur destin



ARMAND COLIN



Ce logo a pour objet d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, tout particulièrement dans le domaine universitaire, le développement massif du « photocopillage ». Cette pratique qui s'est généralisée, notamment dans les établissements d'enseignement, provoque une baisse brutale des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que la reproduction et la vente sans autorisation, ainsi que le recel, sont passibles de poursuites.

Les demandes d'autorisation de photocopier doivent être adressées à l'éditeur ou au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70.



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illécite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).

© Armand Colin / Masson, Paris, 1997
ISBN 2-200-01529-1

Masson & Armand Colin Éditeurs - 34 bis, rue de l'Université, 75007 Paris

Sommaire

Avant-propos.....	7
Sujets.....	9
Chapitre 1. Unité et diversité des Lumières (Critères et domaines)	11
Chapitre 2. Rationalismes	61
Chapitre 3. Religion, société, beaux-arts	105
Chapitre 4. Le destin des Lumières.....	163
Conclusion	183
Bibliographie	184
Chronologie	185
Index	189

Introduction	1
Chapter 1. The history of the study of the human mind	15
Chapter 2. The history of the study of the human brain	35
Chapter 3. The history of the study of the human behavior	55
Chapter 4. The history of the study of the human development	75
Chapter 5. The history of the study of the human learning	95
Chapter 6. The history of the study of the human memory	115
Chapter 7. The history of the study of the human intelligence	135
Chapter 8. The history of the study of the human emotion	155
Chapter 9. The history of the study of the human motivation	175
Chapter 10. The history of the study of the human personality	195
Chapter 11. The history of the study of the human social behavior	215
Chapter 12. The history of the study of the human mental health	235
Chapter 13. The history of the study of the human mental illness	255
Chapter 14. The history of the study of the human mental retardation	275
Chapter 15. The history of the study of the human mental disability	295
Chapter 16. The history of the study of the human mental handicap	315
Chapter 17. The history of the study of the human mental handicap	335
Chapter 18. The history of the study of the human mental handicap	355
Chapter 19. The history of the study of the human mental handicap	375
Chapter 20. The history of the study of the human mental handicap	395
Chapter 21. The history of the study of the human mental handicap	415
Chapter 22. The history of the study of the human mental handicap	435
Chapter 23. The history of the study of the human mental handicap	455
Chapter 24. The history of the study of the human mental handicap	475
Chapter 25. The history of the study of the human mental handicap	495
Chapter 26. The history of the study of the human mental handicap	515
Chapter 27. The history of the study of the human mental handicap	535
Chapter 28. The history of the study of the human mental handicap	555
Chapter 29. The history of the study of the human mental handicap	575
Chapter 30. The history of the study of the human mental handicap	595
Chapter 31. The history of the study of the human mental handicap	615
Chapter 32. The history of the study of the human mental handicap	635
Chapter 33. The history of the study of the human mental handicap	655
Chapter 34. The history of the study of the human mental handicap	675
Chapter 35. The history of the study of the human mental handicap	695
Chapter 36. The history of the study of the human mental handicap	715
Chapter 37. The history of the study of the human mental handicap	735
Chapter 38. The history of the study of the human mental handicap	755
Chapter 39. The history of the study of the human mental handicap	775
Chapter 40. The history of the study of the human mental handicap	795
Chapter 41. The history of the study of the human mental handicap	815
Chapter 42. The history of the study of the human mental handicap	835
Chapter 43. The history of the study of the human mental handicap	855
Chapter 44. The history of the study of the human mental handicap	875
Chapter 45. The history of the study of the human mental handicap	895
Chapter 46. The history of the study of the human mental handicap	915
Chapter 47. The history of the study of the human mental handicap	935
Chapter 48. The history of the study of the human mental handicap	955
Chapter 49. The history of the study of the human mental handicap	975
Chapter 50. The history of the study of the human mental handicap	995

Avant-propos

Le titre de cet ouvrage est conforme au programme des classes préparatoires commerciales. L'esprit des Lumières ne peut pas être une simple étiquette chronologique, ni être étendu à l'ensemble de l'histoire intellectuelle du XVIII^e siècle. Une expression comme « âge des Lumières » est trompeuse quand elle laisse supposer l'uniformité d'un siècle européen et tout ce qui ne se rattache pas aux Lumières n'est pas forcément négligeable. Il faut donc décider de ce qui leur appartient et de ce qui ne leur appartient pas et s'en tenir autant que possible aux caractéristiques d'abord proposées. Manifestement, les œuvres de Voltaire et de J.-J. Rousseau ne participent pas au même titre aux Lumières. Il a donc fallu faire des choix et écarter parfois des auteurs et des œuvres dont l'importance n'est pourtant pas méconnue.

De même, nous avons évité de déterminer un sens historique quasi providentiel aux Lumières. Philosophiquement, le système transcendantal de Kant ne nous a pas semblé l'accomplissement nécessaire des Lumières dont il révélerait rétrospectivement le sens, et sur ce point nous sommes écartés de l'ouvrage si remarquable de Cassirer sur *La Philosophie des Lumières*. Politiquement, il est arbitraire d'interpréter les Lumières par leur aboutissement supposé dans la Révolution française, une révolution que les grands auteurs n'ont ni souhaité ni prévue. Nous ne soumettons pas les admirateurs de Catherine II ou de Frédéric II à une philosophie de l'histoire qui ne pouvait être la leur. Enfin, et ce n'est pas le moins important, les Lumières françaises ne sont ni l'*Enlightenment* anglais, ni l'*Aufklärung* allemand, ni l'*Illuminismo* italien. Il fallait donc au moins poser la question de l'unité de l'Europe des Lumières : à quelles réalités correspond cette expression devenue courante avant d'être examinée ? Un premier chapitre sera donc consacré à l'unité et à la diversité des Lumières, à en proposer des critères et à en décrire les domaines européens.

Les notions clés, inévitables, nous ont paru être celle de « raison », de « rationalisme », et celle de « nature ». Mais là encore, le rationalisme ne commence ni ne finit avec le XVIII^e siècle : les plus importants acquis de l'histoire des sciences sont du XVII^e siècle (Galilée, Descartes, Newton) ; il en est de même des œuvres capitales du cartésianisme, de Locke, de Leibniz, dont les pensées se prolongent dans tout le XVIII^e siècle et expliquent la diversité des aspects de son rationalisme. Quant à la notion de « nature », sans cesse invoquée, souvent même considérée comme allant de soi par les auteurs du XVIII^e siècle, elle est au centre de tous les débats religieux, politiques, esthétiques, à l'intérieur même des Lumières. Il faudra y consacrer le plus long chapitre. Les néologismes ont été, autant que possible, évités, ainsi que la mode récente d'étendre abusivement les notions de « baroque » et de « rococo ». Il ne sera pas question de l'« anthropologie » des Lumières, de leur « humanisme », ou pis de leur « sensualisme ». De tels termes, d'usage incertain et anachronique, ne donnent que l'illusion de comprendre. Ni Locke, ni Hume ne se sont déclarés « empiristes ». Sans doute ne savaient-ils pas qu'ils étaient prékantien.

L'esprit des Lumières ne se manifeste donc pas comme un système de thèses sur la philosophie, la religion, la société ; c'est pourquoi l'idée même d'un « destin » des Lumières est fort contestable. Dans quelle mesure notre modernité en est-elle l'héritière pour le meilleur ou le pire ?

La polémique est restée ouverte. Un dernier chapitre en donnera des éléments. Il nous a semblé qu'au tribunal de l'histoire, les Lumières ne se présentaient pas comme un destin achevé, mais comme une cause qui est plus que jamais la nôtre, celle de la rationalité critique.

1. Suggestions de sujets et de travaux de réflexion

- L'instruction est-elle facteur de moralité ? (ESSEC, 1989)
- « La nature imite l'art » (Oscar Wilde).
- Les hommes peuvent-ils vivre sans mythes ? (ESSEC, 1991)
- Les progrès de la science confirment-ils le matérialisme ?
- Un retour à la nature est-il un retour à l'origine ? (ÉCRICOME, 1990)
- La religion peut-elle rester dans les limites de la raison ?
- L'intolérance (ESLSCA, 1990).
- La beauté n'est-elle qu'affaire de sentiment ?
- Est-il légitime d'affirmer qu'il y a des hommes sans culture ? (ESCAE, 1990)
- Y a-t-il une place pour la philosophie dans une société qui accorde toute sa confiance à la raison scientifique ou à la réussite technique ?
- L'histoire est-elle tragique ? (ESSEC, 1994)

2. Sujets traités

- Est-ce un progrès de ne plus croire ? (ESCAE 1989)
- L'idée d'Europe a-t-elle une signification philosophique ?
- L'intérêt des machines. (ESSEC 1995)
- Opposer la science et la philosophie, est-ce légitime ?
- Avoir raison tout seul. (HEC 1995)
- Loi et liberté.
- La démocratie peut-elle être sans contradictions ? (ESSEC 1992)

cf. p. 55

cf. p. 56

cf. p. 101

cf. p. 102

cf. p. 158

cf. p. 159

cf. p. 181

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

The history of the United States is a story of growth and change. From the first settlers to the present day, the nation has evolved through various stages of development. The early years were marked by exploration and the establishment of colonies. The American Revolution led to the birth of a new nation, and the subsequent years saw the expansion of territory and the growth of industry. The Civil War was a pivotal moment in the nation's history, leading to the abolition of slavery and the strengthening of the federal government. The 20th century brought significant social and economic changes, including the rise of the industrial revolution and the emergence of the United States as a global superpower.

The history of the United States is a story of growth and change. From the first settlers to the present day, the nation has evolved through various stages of development. The early years were marked by exploration and the establishment of colonies. The American Revolution led to the birth of a new nation, and the subsequent years saw the expansion of territory and the growth of industry. The Civil War was a pivotal moment in the nation's history, leading to the abolition of slavery and the strengthening of the federal government. The 20th century brought significant social and economic changes, including the rise of the industrial revolution and the emergence of the United States as a global superpower.

Chapitre 1

Unité et diversité des Lumières

(Critères et domaines)

► Cours	13
1. Un siècle, une philosophie, un esprit	13
1.1. Un siècle ?	13
1.1.1. Ambiguïté de la notion	
1.1.2. Quand commence et finit le XVIII ^e siècle ?	
1.2. Une philosophie ?	15
1.2.1. Le type du philosophe	
1.2.2. Philosophie et science	
1.2.3. Philosophie et métaphysique	
1.3. Un esprit ?	18
2. Comment caractériser les Lumières au XVIII ^e siècle ?	19
2.1. L'image de la Lumière	19
2.2. Le libre et public examen	20
2.2.1. La notion de critique	
2.2.2. La diffusion de la critique	
2.2.3. La tolérance	
2.3. Vérité, vertu, bonheur	24
2.3.1. Indétermination des notions	
2.3.2. L'obstacle des préjugés	
2.3.3. La poursuite du bonheur	
2.3.4. Le rejet du péché originel	
3. Les Europes des Lumières	28
3.1. Définition de l'Europe	28
3.2. La Grande-Bretagne	29
3.2.1. La liberté anglaise	
3.2.2. Priorité des Lumières anglaises	
3.3. La France	32
3.3.1. L'héritage du Grand Siècle	
3.3.2. Le conflit avec les autorités	
3.4. Les pays du Midi	35
3.4.1. Le paradoxe italien	
3.4.2. Les centres italiens des Lumières	
3.4.3. L'Espagne	
3.4.4. Le Portugal	
3.4.5. L'Europe des Bourbons	
3.5. Les Allemagnes	40
3.5.1. Morcellement du Saint-Empire	
3.5.2. Les Princes éclairés	
3.5.3. Les États de Joseph II	
3.6. Suisse et Provinces-Unies	43
3.6.1. La Suisse	
3.6.2. La Hollande	
3.7. Les États du Nord	45
3.7.1. La Scandinavie	
3.7.2. La Russie	

4. Unité de l'Europe	46
4.1. Les voyageurs	46
4.1.1. Voyage pédagogique et philosophique	
4.1.2. Les artistes	
4.1.3. Les explorateurs	
4.1.4. Les aventuriers	
4.2. L'universalité de la langue française	49
4.3. Académies et sociétés savantes	51
4.4. Les Lumières unifient-elles l'Europe ?	52
4.4.1. Une Europe française ?	
4.4.2. L'Europe des dynasties	
4.4.3. Le projet de paix perpétuelle	
4.4.4. Le partage de la Pologne	
► Sujets traités	55
1. Est-ce un progrès de ne plus croire ?	
2. L'idée d'Europe a-t-elle une signification philosophique ?	
► Clés et repères	57

1. Un siècle, une philosophie, un esprit

1.1. Un siècle ?

1.1.1. Ambiguïté de la notion

« Siècle des Lumières », « philosophie des Lumières », « esprit des Lumières », ces expressions ne sont sans doute pas équivalentes, mais nous pouvons mieux les comprendre les unes par rapport aux autres. Le Siècle des Lumières n'est pas seulement le siècle dix-huitième, numéroté ainsi conventionnellement depuis le début de notre ère. Commence-t-il en 1701 pour s'achever en 1800 ? Depuis la publication par Voltaire* du *Siècle de Louis XIV* (1751), le même mot désigne une période indéterminée, et lorsque Voltaire écrit dans une lettre à Formont, de 1754 : « Le siècle de Louis XIII était encore grossier, celui de Louis XIV admirable et le siècle présent n'est que ridicule », ces « siècles » durent tout juste cinquante ans. Encore ne s'agit-il pas de n'importe quelle période, ou espace de temps, mais d'un moment d'excellence, d'une période. En ce temps, le premier chapitre du *Siècle de Louis XIV* ne reconnaît que quatre siècles : celui de Périclès, celui de César et d'Auguste, celui des Médicis, enfin « le quatrième siècle est celui qu'on nomme le siècle de Louis XIV et c'est peut-être celui des quatre qui approche le plus de la perfection ». Un siècle n'est donc pas n'importe quel groupement de cent années, mais un moment remarquable dans la suite des temps. C'est toute une conception générale de l'histoire qui est impliquée par l'expression : « On veut essayer de peindre à la postérité, non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais ». Dès les premières lignes de l'ouvrage, apparaissent la notion d'esprit et celle même de Lumière (par l'adjectif « éclairé »). Car le siècle de Louis XIV est évalué par Voltaire en opposition à celui de Louis XV, en ce qu'il a de meilleur (le développement des sciences, des lettres et des arts) et de pire (les guerres, les persécutions religieuses). Aux yeux de Voltaire, le Grand Siècle est celui du Grand Roi, il n'est pas celui dans lequel il écrit, et que lui-même illustre cependant au point qu'il a pu être appelé le siècle de Voltaire. Rappelons seulement le scandale de l'apostrophe de Michelet commençant sa leçon inaugurale à l'École normale : « Le grand siècle, c'est le XVIII^e que je veux dire ».

Si courante qu'elle soit devenue, cette notion reste donc très ambiguë : d'une part elle se réfère à une chronologie apparemment neutre et objective et nous renvoie à un découpage conventionnel fixé par le calendrier, d'autre part l'historien ne peut éviter de la caractériser par un personnage (Voltaire, Frédéric II), par une œuvre (*L'Encyclopédie*), un courant de pensée (la « philosophie ») au risque de généralisations historiques arbitraires ; le siècle de Voltaire est non moins celui de Fréron ! Ce siècle de la raison critique est celui de la sensibilité et celui des convulsionnaires. Une dénomination comme « Siècle des Lumières », si l'on entend par là les Lumières rationnelles, méconnaît gravement des mysticismes et des

occultismes dont le renouvellement et le développement sont considérables au XVIII^e siècle.

1.1.2. Quand commence et finit le XVIII^e siècle ?

Mais surtout comment croire que quelque chose d'historiquement décisif ait commencé en janvier 1701 pour se terminer en décembre 1800 ? Les historiens des idées s'en tirent tant bien que mal, soit en déplaçant les dates de début et de fin, soit en admettant des phases de transition entre le Siècle des Lumières et les siècles qui le précède et qui le suit. Dans les deux cas, la coïncidence entre la chronologie et l'évolution des idées ne peut être qu'approximative. Il sera entendu par exemple que le XVIII^e siècle ne commence vraiment qu'en 1715 avec la mort de Louis XIV, de Fénelon, de Malebranche. Mais que cette date soit aussi, à un an près, celle du traité d'Utrecht et de la mort de Leibniz suffit-il à lui donner une portée européenne ? Il ne manque pas d'arguments à un historien de la littérature comme Pierre Trahard (*Les Maîtres de la sensibilité au XVIII^e siècle*) pour reculer jusqu'à 1720 la mise en place de nouveaux thèmes littéraires. La terminaison du siècle est plus incertaine encore : sans doute 1789 peut-il être accepté comme une césure suffisamment importante pour l'Europe entière ; 1802 peut être proposé comme la date de la paix d'Amiens, du consulat à vie, du Concordat et de la publication du *Génie du christianisme* de Chateaubriand. Mais ce n'est guère commode que pour la France et l'on peut préférer avancer jusqu'au Congrès de Vienne et au nouvel équilibre européen. Cependant, se satisfaire de prolonger le XVII^e siècle jusqu'en 1715, le XVIII^e jusqu'en 1815 et le XIX^e jusqu'en 1914, comme on le fait souvent, relève plus de la superstition des nombres que de la critique historique. L'histoire des lettres et des beaux-arts ne se laisse pas d'ailleurs si facilement découper : le siècle romantique commence, du moins hors de France, bien avant la chute de Napoléon.

Serions-nous plus heureux en introduisant des transitions plus ou moins longues ? Entre le XVII^e et le XVIII^e siècle proprement dits, nous prendrions en considération une *Crise de la conscience européenne, 1680-1720* pour reprendre le titre d'un livre célèbre de Paul Hazard. À la fin du siècle, nous devrions introduire une non moins importante crise de la conscience européenne dont le début pourrait être fixé en 1789 ou beaucoup plus tôt en pays germaniques vers 1775, avec le *Sturm und Drang* [voir chapitre IV, « clés et repères »]. Et, entre deux périodes de transition, la tentation sera grande de subdiviser en « générations ». Bien entendu, plus la chronologie sera morcelée, plus il deviendra difficile de la généraliser à plusieurs pays. La conclusion est inévitable : au-delà de la fausse objectivité des dates, la notion de « siècle » conduit à l'approximation ou même à l'arbitraire. Sans doute ne peut-on se passer d'une référence au XVIII^e siècle mais sans prétendre être trop précis, sans vouloir déterminer exactement un commencement ni une fin. Sans doute est-il possible de caractériser le XVIII^e par la publication en son centre de *De l'esprit des lois* et de *l'Enquête sur l'entendement humain* (1748), de *l'Histoire naturelle* de Buffon (1749), du *Discours sur les sciences et les arts* de Rousseau (1750), des deux premiers volumes de *l'Encyclopédie* (1751) et du *Siècle de Louis XIV* (1751), cependant qu'au théâtre produisent Goldoni, Rameau, Haendel. Mais utiliser une expression comme « Siècle des Lumières » pour tout le XVIII^e serait lui donner une unité illusoire.

1.2. Une philosophie ?

1.2.1. Le type du philosophe

Le Siècle des Lumières a aussi été désigné comme le siècle philosophique, non sans raison, puisque, dans l'usage du temps, « Lumières » et « philosophie » finissent souvent par être synonymes. Les auteurs qui se déclament des Lumières sont ceux-là même qui se disent eux-mêmes philosophes et sont considérés comme tels par leurs adversaires. Si l'expression « Siècle des Lumières » semble trop large et trop indéterminée, l'expression « philosophie des Lumières » est-elle plus satisfaisante ? C'est seulement beaucoup plus tard que s'est constituée une histoire de la philosophie, que l'on a parlé d'une philosophie des Lumières comme d'un chapitre particulier de cette histoire. Mais il faut examiner si le terme peut se référer aux acceptions qui étaient les siennes au XVIII^e siècle.

Dans la huitième édition des *Caractères* (1696), La Bruyère introduit un portrait du philosophe : « Vous me trouverez sur les livres de Platon qui traitent de la spiritualité de l'âme et de sa distinction d'avec le corps, ou la plume à la main pour calculer les distances de Saturne et de Jupiter. J'admire Dieu dans ses ouvrages et je cherche par ma connaissance de la vérité à régler mon esprit sur le meilleur ». Jusqu'ici, la description reste traditionnelle et elle vaudra encore tout au long du XVIII^e siècle ; la théorie physique sera encore dénommée « philosophie naturelle ». Mais quelque chose de nouveau s'annonce quand La Bruyère confond le philosophe avec l'homme de lettres, quand il l'oppose à « l'homme important », au « manieur d'argent », à « l'homme d'affaires », quand, au contraire de la tradition du philosophe retiré et solitaire, il présente le philosophe comme accessible à tous, prêt à répondre à toute sollicitation : « Mon antichambre n'est pas faite pour s'ennuyer en attendant » (*Caractères*, chapitre VI, page 12). Une centaine d'années plus tard, Chamfort écrit : « Le philosophe est un homme qui oppose la nature à la loi, la raison à l'usage, sa conscience à l'opinion et son jugement à l'erreur ». Le philosophe est alors devenu ce que nous appellerions de nos jours un « intellectuel contestataire ». Pourtant, ne parlons pas d'évolution mais d'extension de la notion : le philosophe ne cesse pas d'être celui qui lit Platon, mais au XVIII^e siècle seront aussi *philosophes* ceux qui débattent des mœurs et mettent en cause les institutions ecclésiastiques ou civiles. Se veulent philosophes des écrivains comme Marivaux, Rétif de la Bretonne ou Sade, des poètes comme Saint-Lambert, et aussi des ministres ou même des souverains réformateurs (Frédéric II de Prusse, Catherine II de Russie). Pour peu qu'ils débattent de quelques questions générales, un voyage, une histoire s'intitulent « philosophiques ». Au milieu du siècle, du moins en France, les philosophes constituent un « parti » qui se manifeste très clairement lors des élections à l'Académie française. Leurs adversaires forgeront le terme de « philosophisme ». Mais par là, il ne faut entendre ni un corps de doctrine unifié, ni même un groupe très solidaire : les querelles seront fréquentes entre déistes et matérialistes irréconciliables ; Jean-Jacques Rousseau, considéré par ses adversaires comme un philosophe sera réellement persécuté par Voltaire ou Diderot.

1.2.2. Philosophie et science

En fait, la signification de « philosophe » ou de « philosophie » reste beaucoup plus confuse que ne la présentent d'ordinaire les historiens des

idées. Dans son *Discours sur l'universalité de la langue française* en 1784, Rivarol emploie encore le terme de « philosophe » au sens très général de « savant ». Et la fameuse académie de Berlin créée par Frédéric II pour répandre les Lumières et à laquelle le *Discours* était adressé, comprenait quatre classes : outre celle des mathématiques et celles des belles lettres, une classe de philosophie expérimentale (chimie, botanique, anatomie) et une classe de philosophie spéculative (physique et morale).

D'Alembert dans le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie* identifie formellement « science » et « philosophie ». La théorie du monde de Newton est désignée sans autre précision par le terme *philosophie* et parmi les « philosophes illustres », d'Alembert cite Harvey, Huyghens, Boyle, des anatomistes et physiiciens célèbres tels que Vésale, Sydenham ou Boerhaave. Mais ailleurs le philosophe est placé « au-dessus de ce vaste labyrinthe dans un point de vue fort élevé d'où il puisse apercevoir à la fois les sciences et les arts principaux ; voir d'un coup d'œil les objets et les spéculations, et les opérations qu'il peut faire sur ces objets, distinguer les branches générales des connaissances humaines, les points qui les séparent ou qui les unissent ; et entrevoir même quelquefois les routes secrètes qui les rapprochent ». La philosophie n'est plus ici seulement science, mais systématisation des sciences et des arts.

Une autre définition encore est donnée dans le même *Discours préliminaire* : il ne s'agit pas de l'ensemble des connaissances humaines mais « de cette partie de la connaissance humaine qui consiste ou dans les idées directes que nous avons reçues des sens, ou dans la combinaison de ces idées, combinaison qu'en général on appelle philosophie ». La philosophie ici est bien proche d'une théorie de la connaissance et semble même s'y limiter. Mais vers la fin du *Discours*, d'Alembert semble même juger excessive l'extension prise en son temps par la philosophie : « On abuse des meilleures choses. Cet esprit philosophique, si à la mode aujourd'hui, qui veut tout voir et ne rien supposer, s'est répandue jusque dans les belles lettres ». La philosophie se confond alors avec l'esprit critique dans l'acception la plus large.

Faut-il opposer une philosophie vivante, en France celle des salons et de l'*Encyclopédie*, à une philosophie universitaire contrôlée par les autorités ecclésiastiques et qui se contenterait de reproduire stérilement la scolastique traditionnelle associée prudemment à quelques éléments de cartésianisme ? Ce serait oublier que cette tradition universitaire reste très présente dans plus d'un article de l'*Encyclopédie*, et surtout que ce discrédit relatif de l'Université est un phénomène français qui remonte au moins à Descartes. Mais il en est tout autrement en Grande-Bretagne (Newton avait enseigné à Cambridge et A. Smith et Reid enseignent à Glasgow et à Édimbourg) et surtout en Allemagne : l'œuvre de Christian von Wolff est celle d'un professeur d'Université (Halle, Marbourg) sans parler de celle de Kant (Koenigsberg). Les Lumières (*Aufklärung*) sont toutes aussi présentes dans la philosophie de l'École que dans la philosophie « populaire ». Elles comprennent l'une et l'autre la théologie et la métaphysique. Prenons garde de réduire la philosophie des Lumières à la polémique menée en France par un Voltaire ou un Diderot.

1.2.3. Philosophie et métaphysique

Nul n'a osé parlé d'une *métaphysique* des Lumières. Et pourtant, le terme de métaphysique a eu au cours du siècle des acceptions diverses ; mais il

sera plus souvent pris péjorativement. Les philosophes qui travaillent dans une Université ne peuvent éviter d'en prolonger la tradition ou du moins d'user de son vocabulaire. Voltaire lui-même écrira en 1734 un *Traité de métaphysique* au contenu polémique sans doute, mais dont le titre n'a pas été choisi par antiphrase. Il y a une bonne métaphysique et c'est bien ce que dit Diderot dans *l'Encyclopédie* : « Tout a sa métaphysique et sa pratique ; la pratique sans raison de la pratique et la raison sans l'exercice, ne forment qu'une science imparfaite. Interrogez un peintre, un poète, un musicien, un géomètre, et vous le forcerez à rendre compte de ses opérations, c'est-à-dire à en venir à la métaphysique de son art ». D'Alembert parlera pour les belles lettres d'une « métaphysique du cœur ». À quoi Diderot oppose une mauvaise métaphysique : « Quand on borne l'objet de la métaphysique à des considérations vides et abstraites sur le temps, l'espace, la matière, l'esprit, c'est une science méprisante ». Hume va jusqu'à écrire dans *l'Enquête sur l'entendement humain* (1748) : « Si nous prenons en main un volume quelconque, de théologie ou de métaphysique scolastique, par exemple, demandons-nous : "Contient-il des raisonnements abstraits sur la quantité ou le nombre ? Non. Contient-il des raisonnements expérimentaux sur des questions de fait et d'existence ?" Non. Alors mettez-le au feu, car il ne contient que sophismes et illusions »

Moins radical, Voltaire pense cependant que la métaphysique est souvent un « roman de l'esprit » (*Dictionnaire philosophique*) : « Des éclairs au milieu d'une nuit profonde, c'est tout ce qu'on peut espérer, je crois, de la métaphysique. Il n'y a pas apparence que les premiers principes des choses soient jamais bien connus » (Lettre du 26 août 1756 à Frédéric II). Prise en mauvaise part, la métaphysique est associée à l'esprit de système dont le *Traité des systèmes* de Condillac (1749) sera en France la critique systématique.

Le terme même de métaphysique va donc avoir une véritable mutation assez étonnante puisqu'il va désigner « une physique expérimentale de l'âme » selon l'expression de d'Alembert dans le *Discours préliminaire* qui fait honneur à Locke d'en avoir été l'initiateur. Dans une *Lettre sur le progrès des sciences* de 1752, Maupertuis (1698-1759) n'hésite pas à proposer des « expériences métaphysiques » sur les opérations de l'esprit, le sommeil ou les rêves. « Métaphysique » ne signifie guère que « théorie empiriste de la connaissance » avant de devenir une « généalogie des facultés de l'âme » à partir de Condillac, et de faire place, dans toutes les dernières années du siècle, au terme nouveau d'« idéologie ».

« Notre siècle s'est donc appelé par excellence le siècle de la philosophie », écrit d'Alembert dans ses *Éléments de philosophie*, mais les exemples qu'il donne à l'appui de cette affirmation sont ceux des progrès dans les diverses sciences mathématiques et physiques. Il faut conclure que sur les termes de « philosophie » ou de « métaphysique », la confusion reste très grande pendant tout le XVIII^e siècle. L'embarras de l'historien de la philosophie, telle que nous l'entendons de nos jours ne peut être que très grand : quelle qu'ait été la diffusion et l'importance historique de sa pensée, l'œuvre philosophique de Voltaire est tout de même bien légère en comparaison de celle d'un Malebranche, d'un Leibniz, d'un Kant. La frontière entre l'écrivain et le philosophe reste incertaine. Faut-il n'y voir que des vaines querelles entre des disciplines scolaires ? Il semble que nous soyons prêts à reconnaître Rousseau ou Diderot comme des philosophes

« à part entière », mais sommes-nous prêts à faire de même pour un Marivaux ou pour le poète Saint-Lambert ? Il ne peut s'agir seulement d'arbitrer entre « philosophie » et « littérature », ce qui paraît dérisoire, bien que peut-être inévitable. Mais surtout est-il possible de parler de « la philosophie des Lumières » sans lui assigner rétrospectivement un sens, un accomplissement, dans un matérialisme athée, dans la Déclaration des droits de l'homme, dans la philosophie critique kantienne ?

1.3. Un esprit ?

Un ouvrage très remarquable d'Ernst Cassirer a été publié en 1932 sous le titre de *Philosophie der Aufklärung*, c'est-à-dire *Philosophie des Lumières*. L'auteur voulait contribuer à « la révision du fameux procès que le romantisme a intenté à la philosophie des Lumières ». À la suite d'autres travaux sur la Renaissance, il veut aussi proposer une « phénoménologie de l'esprit scientifique » qui suivrait pas à pas « la conscience toujours plus lucide et plus profonde que cet esprit, tout en traitant de problèmes objectifs, prend de lui-même, de sa nature et de son destin » (*ibid.*). Ce que Cassirer dépeint sous le nom de « philosophie des Lumières » « ne constitue qu'un acte, une phase singulière de l'immense mouvement d'idées grâce auquel le passé philosophique moderne a acquis la certitude de soi-même, son sentiment spécifique de soi, sa conscience spécifique de soi ». Bien entendu, tout ceci n'aurait pu être écrit avant Hegel et se réfère moins à ce qui a été dénommé philosophie du XVIII^e siècle qu'à l'interprétation qui peut en être donnée rétrospectivement. Un chapitre intitulé « L'Esprit du Siècle des Lumières » commence par une citation de d'Alembert où l'on peut lire en particulier : « L'invention et l'usage d'une nouvelle méthode de philosophie, l'espèce d'enthousiasme qui accompagne les découvertes, une certaine élévation d'idées que produit en nous le spectacle de l'univers ; toutes ces causes ont dû exciter dans les esprits une fermentation vive ; cette fermentation agissant en tout sens par sa nature s'est portée avec une espèce de violence sur tout ce qui s'est offert à elle comme un fleuve qui a brisé ses digues ». Une vingtaine d'années plus tard Kant note dans la préface à la *Critique de la raison pure* : « Notre siècle est celui de la critique à laquelle il faut que tout se soumette », et, comme d'Alembert, Kant inclut dans ce tout et la religion et la métaphysique et la législation. Il introduit, pour en rendre compte, la notion d'esprit, notion qui peut se référer à une époque (esprit du temps, d'un siècle), à un groupe social (esprit d'un peuple, d'une nation, au sens où Bossuet dans le *Discours sur l'histoire universelle* parlait du « génie d'un peuple »), à une activité intellectuelle ou à une toute autre activité (l'esprit du commerce), ou encore à une institution politique ou juridique.

Cette acception du terme n'est nullement propre au XVIII^e siècle : des expressions comme « l'esprit de la cour », « l'esprit de l'Église » sont courantes depuis longtemps. Le mot a conservé toutes les significations traditionnelles, théologiques, philosophiques à quoi s'ajoute celle, alors très répandue, de « trait ingénieux », de « saillie inattendue qui fait sourire ». C'est ce sens qui faisait dire à Madame du Deffand que *De l'esprit des lois* n'était que de l'esprit sur les lois. De même un épigramme du poète Jean-Baptiste Rousseau faisait preuve d'esprit en parlant d'un écrit « où l'esprit brille aux dépens de l'esprit ». Il en résulte une grande ambiguïté dans l'expression « un homme d'esprit » qui est un homme éclairé et aussi un

homme spirituel, mais n'est pas forcément un « bel esprit ». « Le mot esprit quand il signifie une qualité de l'âme, est un de ces mots vagues auxquels tous ceux qui les prononcent attachent presque toujours des sens différents : il exprime autre chose que jugement, génie, goût, talent, pénétration, étendue, grâce, finesse, et il doit tenir de tous ces mérites : on pourrait le définir « raison ingénieuse » (Voltaire*, *Dictionnaire philosophique*).

L'esprit vise donc l'unité réelle, mais difficile à cerner d'une pluralité d'aptitudes à saisir des rapports. De même l'esprit d'un siècle est l'ensemble des forces intellectuelles qui organise le développement des connaissances, mais dont l'unité ne peut sans doute être saisie qu'à travers leurs manifestations. Le titre fameux de l'ouvrage de Montesquieu, *De l'esprit des lois*, a sans doute joué un rôle important dans l'usage de la notion. Or Montesquieu avait défini « l'esprit général » d'une nation comme une résultante : « Plusieurs choses gouvernent les hommes, le climat, la religion, les lois, les maximes des gouvernements, les exemples des choses passées, les mœurs, les manières, d'où il se forme un esprit général qui en résulte » (livre XIX, ch. 4). Quant à l'esprit des lois, il est un système de rapports que les lois ont entre elles comme avec toutes choses.

Une expression comme « esprit des Lumières » est donc préférable à celle de « Siècle des Lumières » ou « philosophie des Lumières » pour trois raisons : tout d'abord l'esprit des Lumières si important qu'il soit n'est pas seul à caractériser une époque qui a été aussi caractérisée par l'esprit traditionaliste, l'esprit mystique ou le préromantisme. D'autre part les Lumières s'expriment en une diversité de pensées philosophiques en France, en Allemagne, en Italie, en Grande-Bretagne : « philosophie des Lumières » suggère une systématisation illusoire, et inévitablement restrictive alors que « Siècle des Lumières » était trop large. Enfin l'« esprit des Lumières » désigne bien ce que l'époque même a ressenti comme un mouvement de la pensée, des sciences et des arts, à une inspiration, une aspiration plus qu'un résultat. Il a été justement remarqué que le terme allemand *Aufklärung* se traduirait plus exactement par « progrès des Lumières », « accès aux Lumières ». C'est ce que nous pouvons entendre aussi par « esprit des Lumières » et le titre d'un célèbre opuscule de Kant *Was ist Aufklärung ?* pourrait se traduire par *Qu'est-ce que l'esprit des Lumières ?*

2. Comment caractériser les Lumières au XVIII^e siècle ?

2.1. L'image de la Lumière

L'image de la Lumière, des Lumières n'est pas propre au XVIII^e siècle ; il n'est même pas sûr qu'elle soit plus fréquente alors. L'opposition du jour et de la nuit, de la Lumière et de l'obscurité se retrouve en tout temps et en tout lieu ; elle est sous-entendue dans le vocabulaire de la connaissance et de la vie intellectuelle : une pensée est claire ou obscure et l'étymologie de mots tels que théorie, idée, évidence, intuition et bien d'autres suppose la visibilité des choses et la Lumière qui les rend visible. Et faut-il rappeler le symbolisme traditionnel, mais tout autant moderne, de l'éclairement solaire, qui par l'alternance des jours et des nuits, par les cycles saisonniers, rythment la vie de la nature et les activités des hommes ? Parmi tous les cultes, celui du soleil est peut-être le plus ancien et le plus

P répas

Philosophie

Une large destination

Enseignement supérieur

Classes préparatoires
aux grandes écoles
(ENS, ESM Saint-Cyr,
HEC, ESCP, ENA).

1^{er} et 2^e cycles
de philosophie.

Préparations aux concours de la Fonction publique

CAPES (Histoire,
Géographie, Sciences
sociales).

Agrégation (Histoire,
Géographie, Sciences
sociales).

Concours administratifs.

L'auteur

Jean Lefranc, agrégé
de philosophie, maître de
conférences honoraire
à l'université de Paris-
Sorbonne, a une longue
expérience des classes
préparatoires. Il a été,
de 1969 à 1994, président
de l'association des professeurs
de philosophie.

Une approche plurielle

Une instrumentation pratique

Un index, des clés et repères permettant une
maîtrise immédiate des notions et des auteurs.

Une problématique soutenue

Dans quelle mesure la modernité est-elle l'héritière des Lumières? Libéraux et révolutionnaires se sont réclamés diversement de ce courant et des penseurs "post-modernes" pourraient aisément entonner le refrain "c'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau". Sans doute y a-t-il là simplification abusive.

Raison et nature sont des notions clés. Mais l'ouvrage montre qu'il y a différents types de rationalité qui s'opposent ou se combinent selon que l'on s'inspire de Descartes ou de Newton, de Locke ou de Leibniz. Quant à la nature, les grands auteurs des Lumières n'ont cessé d'en débattre, au sujet de la religion naturelle, ou du beau naturel. Ces débats restent encore les nôtres, pour une large part.

L'étude s'efforce de dégager l'unité d'un esprit des Lumières qui se caractérise par l'exercice de la rationalité critique et la conviction que la vérité, la vertu et le bonheur vont de pair.

Un outil didactique et préparatoire

Un cours structuré

regroupant l'essentiel des savoirs.

Une liste sélective des sujets proposés ou susceptibles de l'être

Des sujets traités

Problématiques, organisation des acquis.

Les références bibliographiques essentielles

Renvois à la bibliographie fondamentale.

ISBN 2-200-01529-1



9 782200 015299

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7511 00255831 3

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

